RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

| Lycée Madeleine Michelis

Affaire suivie par :
Maylis JEANNEST, Secrétaire générale
Tél : 03 22 22 43 07
Mail : gest.0800010b@ac-amiens.fr
43 rue des Otages
80000 AMIENS
https://lyceemichelis.fr/

MARCHÉ SIMPLIFIÉ VALANT ACTE D'ENGAGEMENT, RÈGLEMENT DE CONSULTATION ET CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP et CCTP)

Référence au CCAG Fournitures Courantes et Services
Le présent document comporte **6 pages**.

Article 1 - Identification de la personne publique et pouvoir adjudicateur

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur
Lycée Madeleine Michelis
43 rue des Otages
80000 AMIENS
Ordonnateur : Madame Cécile Trémolières
Comptable assignataire : Madame l'Agent Comptable du Lycée Robert de Luzarches
Affaire suivie par : Madame Maylis Jeannest, Secrétaire générale
Courriel : gest.0800010@ac-amiens.fr
SIRET : 198 000 101 000 16

Article 2 - Procédure du marché

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du code de la commande publique en date du 01/04/2019.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder, après analyse des offres, à une négociation écrite (par courrier ou courriel) avec les candidats ayant remis une offre. Cependant, il pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire et attribuera le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.
En cas de négociation, l'invitation se fera par envoi d'un mail.
La négociation portera sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.
Les candidats peuvent présenter une offre pour un seul lot ou pour l'ensemble des lots.
Des variantes sont possibles à condition que le candidat fasse une proposition sur l'offre de base.

Article 3 - Objet et contenu du marché

Le marché a pour but de trouver un prestataire permettant la réalisation des **voyages scolaires** suivants :

Article 3-1 : Descriptif technique du marché (cahier des charges)

Modification des dates

Lot n°1 : Voyage à Londres et alentours – Royaume Uni– Séjour pédagogique complet

Classe concernée : Tles euros, Tles LLCE, Premières Euro
Porteurs du projet : L. Miget, C. Cocher, J. Maquet
Dates : 11/01/2027 au 15/01/2027
Effectif : 49 élèves + 4 enseignants = **53 personnes**
Prestations attendues :
Transport : A/R (avion ou train) depuis Amiens ou Paris + déplacements sur place.
Hébergement : Hôtel ou auberge de jeunesse avec pension complète.
Repas : Inclus (petit-déjeuner, déjeuner, dîner).
Activités : Organisation des sorties pédagogiques (visites culturelles, musées, etc.). Programme en annexe 1.
Assurances : Annulation, rapatriement, vol et perte de bagages.

Lot n°2 : Voyage à Mirandola –Italie - Billets d'avion uniquement

Classe concernée : Secondes Esabac
Porteurs du projet : M. Aubert, M. Turchi, Mme Rougier
Dates : Avril/Mai 2027 (dates précises à confirmer)
Effectif : 26 élèves + 2 enseignants = **28 personnes**
Prestations attendues :
Transport : Réservation des billets d'avion A/R (départ depuis Paris ou autre aéroport proche).
Hébergement et activités : Non inclus (organisés par l'établissement)
Assurances : Annulation, rapatriement, vol et perte de bagages.

Lot n°3 : Voyage à Cagliari –Italie Billets d'avion uniquement

Classe concernée : 1ères Esabac
Porteurs du projet : M. Aubert, M. Turchi, Mme Rougier
Dates : Avril/Mai 2027 (dates précises à confirmer)
Effectif : 13 élèves + 2 accompagnateurs = **15 personnes**
Prestations attendues :
Transport : Réservation des billets d'avion A/R (départ depuis Paris ou autre aéroport proche).
Hébergement et activités : Non inclus (organisés par l'établissement)
Assurances : Annulation, rapatriement, vol et perte de bagages.

Lot n°4 : Voyage à Syddjurs - Danemark – Séjour pédagogique complet

Classe concernée : 2ndes DNL Maths
Porteurs du projet : Mme Lourtil, Mme Hamard
Dates : Du 30/01/2027 au 06/02/2027

Effectif : 8 élèves + 2 enseignants = **10 personnes**
Prestations attendues :
Transport : billets d'avion + train/bateau/bus : de l'aéroport Paris-Beauvais à Aahrus pour 10 personnes
Hébergement : accompagnatrices uniquement proche du Syddjurs Gymnasium (les élèves sont hébergés dans les familles des correspondants danois)
Activités : Non inclus (organisés par l'établissement)
Assurances : Annulation, rapatriement, vol et perte de bagages.

Lot n°5 : Échange à Tallin (Estonie) – Séjour avec partenariat d'un établissement

Classe concernée : Élèves russophones
Porteur du projet : Mme Kokoreva
Dates : Mi-février 2027 (dates précises à confirmer)
Effectif : 14 élèves + 2 enseignants = **16 personnes**
Prestations attendues :
Transport : A/R (avion ou train) depuis Amiens ou Paris + déplacements sur place.
Hébergement : À organiser en partenariat avec l'établissement partenaire (famille d'accueil ou hébergement collectif).
Repas : Inclus selon modalités du partenariat.
Activités : Organisation conjointe avec l'établissement partenaire. Programme en annexe 2.
Assurances : Annulation, rapatriement, vol et perte de bagages.

Lot n°6 : Voyage à Vigo (Espagne) – Billets d'avion uniquement

Classe concernée : Secondes
Porteurs du projet : Mme Da Costa, Mme Richard
Dates : Mars 2027
Effectif : 15 élèves + 2 accompagnateurs = **17 personnes**
Prestations attendues :
Transport : Réservation des billets d'avion A/R (départ depuis Paris ou autre aéroport proche).
Hébergement et activités : Non inclus (organisés par l'établissement)
Assurances : Annulation, rapatriement, vol et perte de bagages.

Lot n°7 : Voyage en Grande Bretagne, Oxford, Londres, Cambridge, Bletchley Park

Classe concernée : 49 élèves de 1ère euro physique, 1ère euro mathématiques (+autres niveaux et/ou élèves de 1ère LLCER + 4 accompagnateurs

Porteurs du projet : Mme Hamard et Mme Lourtil
Dates : du **21 au 26 mars 2027** OU du **28 mars au 02 avril 2027**, soit **5 jours, 4 nuits** sur place

Effectif : 49 élèves + 4 accompagnateurs = **53 personnes**
Prestations attendues :
Transport : autocar + ferry ou shuttle
Hébergement et activités : Familles d'accueil à Newbury ou Reading
Repas : : petit déjeuner du jour 1 dans un pub
Activités : Organisation des sorties pédagogiques (visites culturelles, musées, etc.). Programme en annexe 3.

Assurances : Annulation, rapatriement, vol et perte de bagages.

Article 3-2 : Contenu et présentation de la candidature et des offres
Article 3-2-a : Pièces de la candidature

Les candidats doivent fournir :
Une déclaration sur l'honneur justifiant qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique, et qu'ils sont en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (emploi des travailleurs handicapés).
Tous les documents et renseignements permettant de justifier :

- L'aptitude à exercer l'activité professionnelle,
- La capacité économique et financière,
- Les capacités techniques et professionnelles (conformément à l'article R2143-3, type DC1, DC2...).

En application de l'article R2143-4, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME) en lieu et place de la déclaration sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R2143-3.
Le candidat doit être titulaire d'une licence de voyage ou d'un agrément de tourisme s'il s'agit d'une association.
Note : Si les documents justificatifs ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation et restent valables, ils n'ont pas besoin d'être fournis à nouveau (article R2143-14).
Les candidatures non conformes seront éliminées.

Article 3-2-b : Pièces des offres

L'offre doit être rédigée en langue française et exprimée en euros. Elle comprendra :

- Le présent document signé et paraphé valant acte d'engagement.
- Les programmes du séjour (signés ou proposés par le candidat si modifiés ou variantes).
- Un devis avec :
 -Décomposition du prix ou bordereau de prix (prix HT, TVA, prix TTC).
 -Prix global du séjour et prix unitaire par participant.
 Le prix doit comprendre :
 - ✓ Le transport,
 - ✓ L'hébergement (si applicable),
 - ✓ Les repas (si applicable),
 - ✓ Les activités (si applicable),
 - ✓ Les entrées et visites (le prestataire devra payer directement les entrées).
- Assurances :
 - ✓ Annulation individuelle ou groupe,
 - ✓ Rapatriement,
 - ✓ Vol et perte de bagages (prix par personne, non inclus dans le prix global).
- Les possibilités de modification à la baisse de l'effectif et leurs répercussions sur le coût.
- Les conditions d'annulation et leurs répercussions financières.
- Pas de gratuités pour les accompagnateurs : leur coût doit être intégré au prix global.
- Pas de distinction de tarif entre élèves et accompagnateurs.
- Validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de remise des offres.
- Frais annexes : Doivent être mentionnés. Aucun frais ne pourra être facturé s'il n'est pas précisé sur l'offre.

Les offres non conformes seront éliminées.

Article 4 - Vérification des candidatures et critères de jugement des offres

Le pouvoir adjudicateur vérifie :

- La complétude des dossiers de candidature,
- Les capacités des candidats,
- L'absence de cas d'interdiction de soumissionner.

Critères de jugement (pondération) :

- 50% : Qualité des prestations et services
 - ✓ 25% : Adéquation au programme pédagogique,
 - ✓ 25% : Adéquation aux caractéristiques attendues (transport, repas, hébergement, assurances, conditions d'annulation et de paiement...).
- 50% : Prix.

Notation : Chaque critère est noté de 1 à 10 et rapporté aux pourcentages indiqués.
Jugement : Lot par lot. Un seul candidat peut être retenu pour chaque lot. Un candidat peut se voir attribuer plusieurs lots.

Article 5 - Date limite des candidatures et des offres avec acte d'engagement puis modalités de transmission

Procédure dématérialisée : Les candidatures et offres doivent être déposées sur la plateforme MAPA de l'AJI (https://mapa/aji-france.com).
Date limite : 18/09/2026 à 12h
Important :

- Seuls les dossiers déposés sur le profil acheteur de l'AJI seront pris en compte.
- Aucun dépôt postal au lycée ne sera accepté.
- Les offres sont transmises en une seule fois. En cas de dépôts multiples, seule la dernière version reçue dans les délais sera retenue.
- Les candidatures et offres reçues hors délais ne seront pas retenues.

Article 6 - Paiement

Modalités :

- Unité monétaire : Euro.
- Acompte : 70% du montant total du séjour, versé sur production de facture.
- TVA : Calculée selon les taux en vigueur lors de l'établissement des pièces de mandatement.

Délais de paiement :

30 jours à compter de la date de réception de la facture en bonne et due forme sur la plateforme CHORUS PRO.

Règlement : Par mandat administratif sur le compte du titulaire.

Article 7 - Annulation par le lycée

Article 7-1 : Déclaration sans suite

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure pour un motif d'intérêt général motivé, à tout moment jusqu'à la signature du marché. Aucune indemnité compensatoire ne pourra être réclamée.

Article 7-2 : Conditions de résiliation

Si le lycée doit annuler le séjour sur demande des autorités administratives (Préfecture, Rectorat, Ministère de l'Éducation Nationale) ou en cas d'événement extérieur (épidémie, etc.), une partie des sommes versées sera remboursée (selon les clauses du contrat d'assurance).
Le marché pourra être résilié si le candidat a produit des informations inexactes quant à sa capacité à soumissionner. Les sommes versées seront alors restituées.

Article 8 - Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif d'AMIENS
14 Rue Lemerchier, 80000 Amiens
Tél : 03 22 33 61 70

Article 9 - Organe chargé des procédures de médiation

En cas de désaccord, le Comité Consultatif de Règlement Amiable (CCRA) de NANCY peut être saisi, conformément à l'article D2197-15 du code de la commande publique.

Contact pour renseignements complémentaires
Pour toute question ou pour déposer une offre dématérialisée, les candidats doivent :

- Créer un compte fournisseur sur la plateforme MAPA de l'AJI.
- Contacter Madame Maylis Jeannest, Secrétaire générale, via la plateforme.

Fait à Amiens, le 22/07/2026

Engagement du candidat

Nom, prénom ou raison sociale : _____

Forme juridique et capital social : _____

Siège social : _____

Inscrit au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : _____

Représenté par : _____

Agissant en qualité de : _____

Lu et approuvé l'ensemble du marché simplifié
Le :

Signature : _____